



## Fédération Française des Implantés Cochléaires

<http://assoc.orange.fr/ffic/index.htm>

Création 28 septembre 1996, à l'initiative des associations d'implantés cochléaires de Lyon (COCHLEE Rhône-Alpes <http://assoc.orange.fr/ffic/CRA.htm>), Marseille (A.I.C. PACCA <http://assoc.orange.fr/ffic/AIC-PACCA.htm>), Montpellier (COCHLEA), et Toulouse (A.F.I.A.C). Elle représente alors environ 40% des personnes implantées en France.

Membres regroupe des associations régionales de porteurs d'implant cochléaire, dont les adhérents sont principalement des adultes implantés et des parents d'enfants porteurs d'un implant cochléaire.

### Objectifs/Moyens d'action :

renforce l'action des associations adhérentes en ce qui concerne l'information sur l'implant cochléaire, les services offerts aux implantés (assurance, maintenance, solidarité, etc...), les rapports avec les fabricants et les pouvoirs publics, en constituant un lieu d'échanges, de réflexion et d'action entre les différentes ressources associatives françaises

- La reconnaissance par les Pouvoirs Publics de l'implant cochléaire comme moyen de compensation de la surdité au même titre que les autres prothèses auditives;
- la prise en charge financière de l'implant cochléaire, tant lors de la pose initiale que lors du renouvellement de tout ou partie de la partie externe;
- Une enquête bisannuelle sur le mode de scolarisation des enfants implantés cochléaires;
- L'établissement de rapports privilégiés avec les fabricants;
- L'étude d'un contrat d'assurance national;
- Relations européennes dans le cadre de l'action d'EURO-CIU

<http://eurociu.implantecoclear.org/index.php> »

Position sur l'implant cochléaire : « Apporter une information neutre et objective aux candidats potentiels à l'implantation cochléaire » ; favorable à l'implantation.